

RCS : VANNES Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01073 Numéro SIREN : 903 006 054 Nom ou dénomination : 3B56
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2022 sous le numéro de dépôt 6426

3B56

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 30.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : RUE DE ROSMADEC
56450 THEIZ- NOYALO
903 006 054 RCS VANNES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 20 JUILLET 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX,
et le 20 JUILLET, à 11 heures 30,

Les associés de la société 3B56 se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation du Président.

Sont présents :

- | | |
|--|--------------|
| - Monsieur Morgan BIGAUD, propriétaire de | 1500 actions |
| - Monsieur Gwendal BIGAUD, propriétaire de | 1500 actions |

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Morgan BIGAUD, Président.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des 3.000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 janvier 2022,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président,
- le texte des résolutions proposées,
- les statuts sociaux.

Puis Monsieur le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, le rapport spécial, la liste des associés et le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée. Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

GB B

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée générale :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2022 et quitus au Président et au Directeur Général,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture des rapports du Président avant d'ouvrir la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 janvier 2022 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2022 n'enregistrent pas de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, elle donne au Président et au Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 janvier 2022, s'élevant à 19.046,51 euros de la manière suivante :

- à la « RESERVE LEGALE ».....	3.000,00 €
- le solde, au compte « AUTRES RESERVES »	16.046,51 €
Total.....	19.046,51 €

GB B

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que la société n'a pas distribué de dividendes depuis sa constitution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce, approuve les termes de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

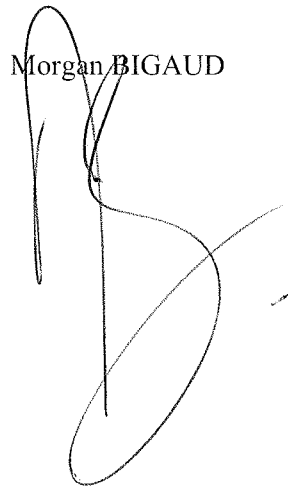
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

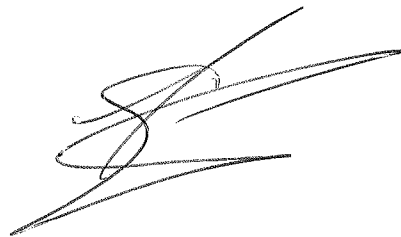
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Morgan BIGAUD

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Gwendal BIGAUD

A handwritten signature in black ink, featuring a series of overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

D 2022 / 6426

Plaquette annuelle

SAS 3B56

Exercice clos le 31/01/2022

Certifié conforme à l'original

SAS 3B56

au capital de 30 000 €
rue de Rosmadec
56450 THEIX NOYALO

Exercice clos le 31/01/2022

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
90 rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

1. Comptes annuels

Attestation d'Expert-Comptable	5
Bilan actif	6
Bilan passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Soldes intermédiaires de gestion	10
Annexe	11

2. Détail des comptes

Bilan détaillé	19
Compte de résultat détaillé	23

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société :

3B56

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 30.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : RUE DE ROSMADEC

56450 THEIZ- NOYALO

903 006 054 RCS VANNES

Représentée par : Monsieur Morgan BIGAUD, Président,

- ✓ Certifie que les documents comptables de l'**exercice clos le 31 janvier 2022** sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale,
- ✓ Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

GRANT THORNTON
90 rue Charles Nungesser
29490 GUIPAVAS

Signature



ATTESTATION D'EXPERT-COMPTABLE

SAS SAS 3B56**Exercice du 20/08/2021 au 31/01/2022.**

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de SAS SAS 3B56 pour l'exercice du 20/08/2021 au 31/01/2022, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme de présentation définie par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	92 038
Chiffre d'affaires	53 333
Résultat net comptable (Bénéfice)	19 047

Pour Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Fait à GUIPAVAS
Le 13/05/2022

OMNES Marie Pierre
Expert Comptable

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/01/2022
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations	8 000		8 000
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés	15		15
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 015		8 015
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	59 701		59 701
Autres créances	4 238		4 238
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valcurs mobilières de placement			
Disponibilités	20 083		20 083
Charges constatées d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	84 023		84 023
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	92 038		92 038
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

	31/01/2022
CAPITAUX PROPRES	
Capital	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	19 047
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	49 047
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	715
Dettes fiscales et sociales	42 276
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	42 991
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	92 038
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	42 991
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

	France	Exportations	31/01/2022
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	53 333		53 333
Chiffre d'affaires net	53 333		53 333
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			1
Total produits d'exploitation (I)			53 334
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)			1 193
Impôts, taxes et versements assimilés			228
Salaires et traitements			21 398
Charges sociales			6 705
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			1
Total charges d'exploitation (II)			29 525
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			23 810
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total produits financiers (V)			
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières (VI)			
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			23 810

	31/01/2022
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total charges exceptionnelles (VIII)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	4 763
Total des produits (I+III+V+VII)	53 334
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	34 288
BENEFICE OU PERTE	19 047
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

	du 20/08/21 au 31/01/22 6 mois	%
MARGE COMMERCIALE		
Production vendue	53 333	100,00
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	53 333	100,00
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	53 333	100,00
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	53 333	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	53 333	100,00
Autres achats et charges externes	1 193	2,24
VALEUR AJOUTEE	52 140	97,76
Impôts, taxes et verst assimilés	228	0,43
Charges de personnel	28 103	52,69
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	23 809	44,64
Autres produits	1	
Autres charges	1	
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 810	44,64
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	23 810	44,64
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices	4 763	8,93
RESULTAT DE L'EXERCICE	19 047	35,71

Désignation de la société : SAS SAS 3B56

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2022, dont le total est de 92 038 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 19 047 Euro.

L'exercice a une durée de 5 mois, recouvrant la période du 20/08/2021 au 31/01/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		8 000		8 000
- Autres titres immobilisés		15		15
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		8 015		8 015
ACTIF IMMOBILISE		8 015		8 015

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			8 015	8 015
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			8 015	8 015
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 63 939 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	59 701	59 701	
Autres	4 238	4 238	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	63 939	63 939	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r. a obtenir & av non rec. m	4 000
Total	4 000

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 Euro décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	3 000	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 42 991 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	715	715		
Dettes fiscales et sociales	42 276	42 276		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	42 991	42 991		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fac non parv-fournisseurs m	600
Autres charges a payer m	3 333
Taxe apprentissage	71
Taxe formation continue	54
Total	4 058

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	53 333		53 333
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	53 333		53 333